

CONSEIL D'ADMINISTRATION



SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2010

COMMUNICATION

Prévision d'exécution du budget primitif pour 2010

Résumé

Le budget primitif pour 2010, voté par le Conseil d'Administration du 3 mars dernier, prévoyait des comptes à l'équilibre, avec 742 M€ de produits et de charges.

La reprise économique, quoique encore timide, a commencé à être perceptible sur le marché du bois. Le chiffre d'affaires bois était budgété à 214 M€ mais la prévision sera dépassée d'environ 4 % pour atteindre 222 M€, ce qui représente + 41 % par rapport à 2009. Cette hausse s'explique également par une forte croissance, plus rapide que prévue, des ventes de bois façonnés.

Les collectivités territoriales, qui représentent près de 50 % des clients des activités conventionnelles, ont vu baisser fortement leurs ressources provenant des ventes de bois, dans les mêmes proportions que l'ONF. En conséquence, le chiffre d'affaires des activités conventionnelles a été revu à la baisse : le budget de 161 M€ ne devrait être réalisé qu'à hauteur de 147 M€, soit - 8,7 % au mieux.

Les achats et la sous-traitance pourraient atteindre à 170,4 M€, soit un montant supérieur au montant budgété (166,4 M€), en raison des charges supplémentaires nécessaires au façonnage des volumes de bois commercialisés qui sont supérieures au montant indiqué au budget.

La masse salariale, hors hausse des pensions civiles, est prévue à 376,6 M€, soit une augmentation de 1,2 % par rapport à 2009. Les pensions civiles continuent à peser sur les finances de l'office avec un montant attendu à 93,4 M€, soit + 4,6 % par rapport à 2009, toutefois partiellement compensées par une subvention de 18,7 M€.

L'État a tenu ses engagements : versement compensateur intégralement payé, contribution exceptionnelle de 13,8 M€ de la part du MAAP et contribution au financement des pensions civiles (18,7 M€). L'ONF n'a pas perçu les remboursements de taxes foncières sur les propriétés non bâties 2006. En contrepartie, un montant double de 26 M€ a été ouvert à l'ONF, pour l'année 2011, en loi de finances rectificative. Enfin, les mises en vente par France Domaine des bâtiments domaniaux ont subi d'importants retards.

A ce stade, ces éléments conduisent à prévoir un résultat 2010 déficitaire d'environ 18 M€. Cependant, ce résultat ne sera définitif que lors de la clôture des comptes prévue le 31 janvier 2011.

1. Une faible reprise économique perceptible sur le marché du bois mais qui se fait attendre sur les activités conventionnelles.

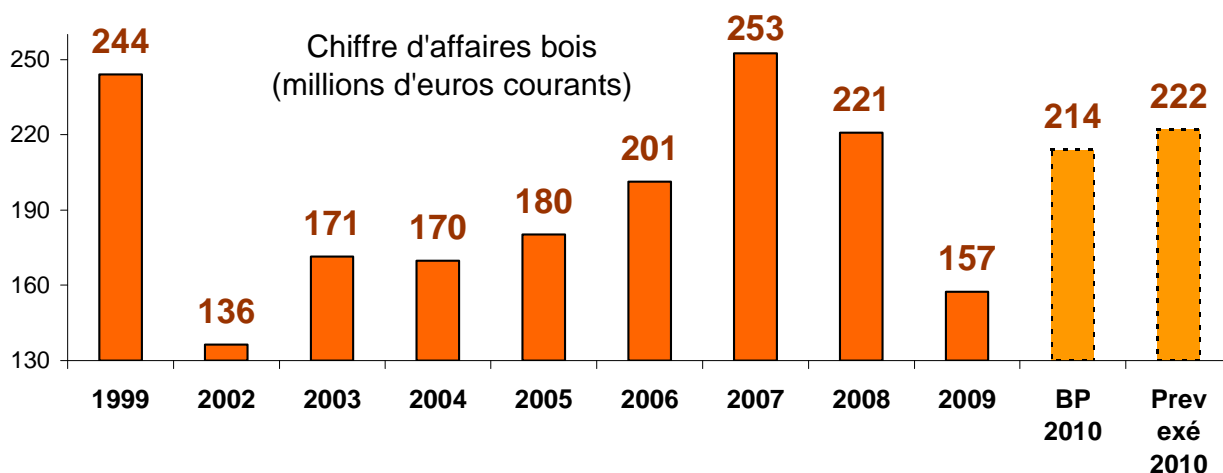
1.1 Chiffre d'affaires bois prévisible : 222 M€, soit + 8 M€ / budget et + 64,6 M€ / réalisé 2009

Sur les 11 premiers mois de l'année 2010, le chiffre d'affaires bois de l'ONF a dépassé le niveau des ventes de 2008 (203 M€ à comparer aux 200 M€ de 2008 à la même date) et donc très supérieur au chiffre de 2009 (141 M€) affichant 44 % de hausse. Le budget de 214 M€, qui paraissait pourtant relativement ambitieux, sera dépassé, avec un CA escompté de 222 M€. La hausse du chiffre d'affaires bois s'explique à la fois par une augmentation des volumes vendus et par une hausse des prix (+ 27 % en effet volume et + 13 % en effet prix comparé à 2009).

Les clients traditionnels, en particulier ceux dépendants du bâtiment, avaient largement déstocké en 2009 ; la légère reprise économique actuelle les incite donc à reconstituer leurs stocks et à anticiper une reprise plus vigoureuse. Les ventes d'automne 2010 ont montré l'intérêt des clients pour le très haut de gamme traditionnel à l'ONF (chêne à merrain) mais aussi pour le bas de gamme et en particulier pour le bois de chauffage et de trituration.

Conformément au contrat État-ONF, un effort particulier a été accompli sur la vente de bois façonnés. Le chiffre d'affaires 2010 de bois façonné devrait s'élever à 80 M€, soit deux fois plus qu'en 2006 (38 M€). Cet accroissement a un impact important sur les charges de l'office.

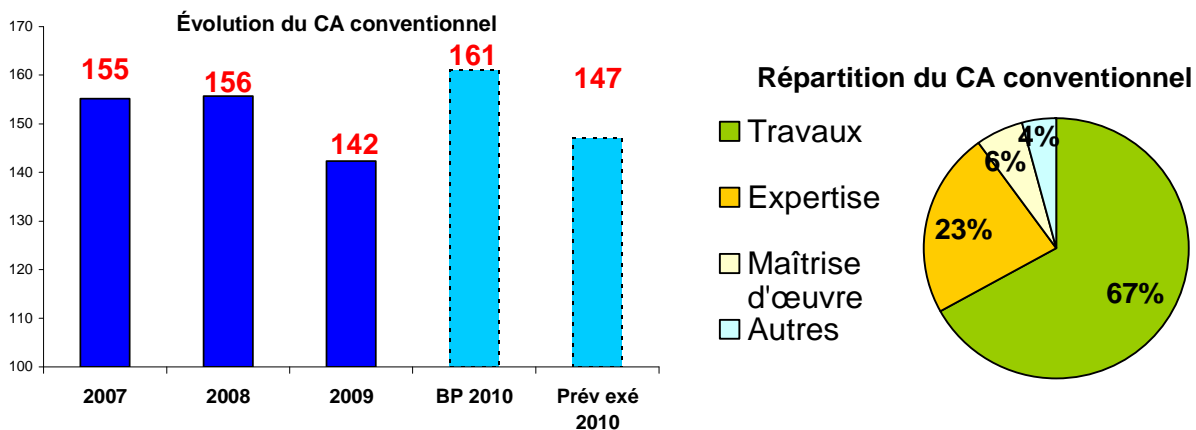
L'ONF a commercialisé 2,0 M€ de bois stocké issu de la tempête Klaus du 24 janvier 2009 dans le Sud Ouest ; les stocks au 31 décembre 2010 devraient avoisiner les 9 M€.



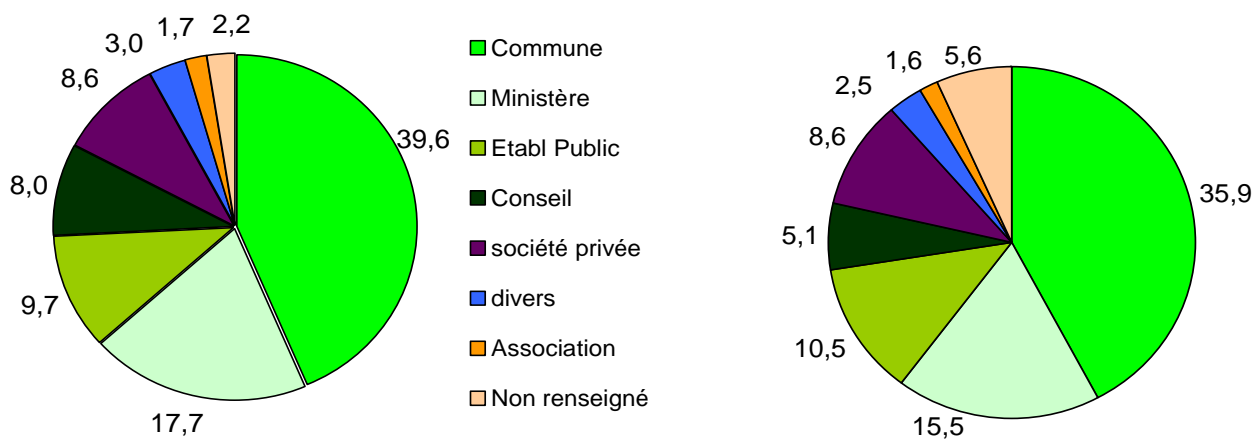
1.2 Activités conventionnelles : prévision à 147 M€ de CA, soit - 14 M€ / budget et + 4,7 M€ / réalisé 2009

Alors que la reprise économique est perceptible sur le marché du bois, il n'en est pas de même sur les activités conventionnelles.

Que ce soit les travaux, l'expertise ou la maîtrise d'œuvre, ces domaines connaissent une activité relativement réduite par rapport à un budget 2010 ambitieux mais toutefois légèrement supérieur à l'activité de 2009.



La répartition par type de client du chiffre d'affaires à fin octobre 2010 par rapport à fin octobre 2009 montre que les clients publics, qui représentent les quatre cinquièmes de l'activité sont nettement orientés à la baisse, principalement les conseils généraux (conseils généraux & régionaux -36%, ministères -13%, communes -9%); les établissements publics sont *a contrario* orientés à hausse avec +8%. Les clients privés se maintiennent strictement à 8,6 M€. Les particuliers ainsi que les clients occasionnels croissent rapidement.



1.3 Autres produits d'exploitation orientés à la baisse

Deux postes sont en diminution significative :

- les remboursements de taxes foncières sur les propriétés non bâties 2006 attendus (12,6 M€) n'ont finalement pas été concrétisés. Seuls figurent sur 2010 les remboursements de taxes foncières 2007 versés avec retard (2 M€) ;
- les cessions immobilières, envisagées à 10 M€, pourraient n'atteindre que 2,5 M€ en raison d'importants retards enregistrés dans les programmes de cessions domaniales par rapport au calendrier annoncé initialement par France Domaine.

A contrario, les renouvellements partiels des locations de chasse et de pêche devraient permettre de constater une légère hausse des produits (+ 1 M€) par rapport au budget voté. De plus, les stocks de bois issus de la tempête Klaus devraient continuer à augmenter sur 2010 (+ 2,7 M€) et non pas diminuer conformément aux anticipations du budget (- 1,2 M€). Enfin, l'ONF pourrait procéder à la reprise de provisions d'exploitation, notamment solder la provision pour primes des ingénieurs 1991 (2,9 M€).

2. La maîtrise des charges de personnel et des frais généraux, hausse des charges liées à l'exploitation des bois

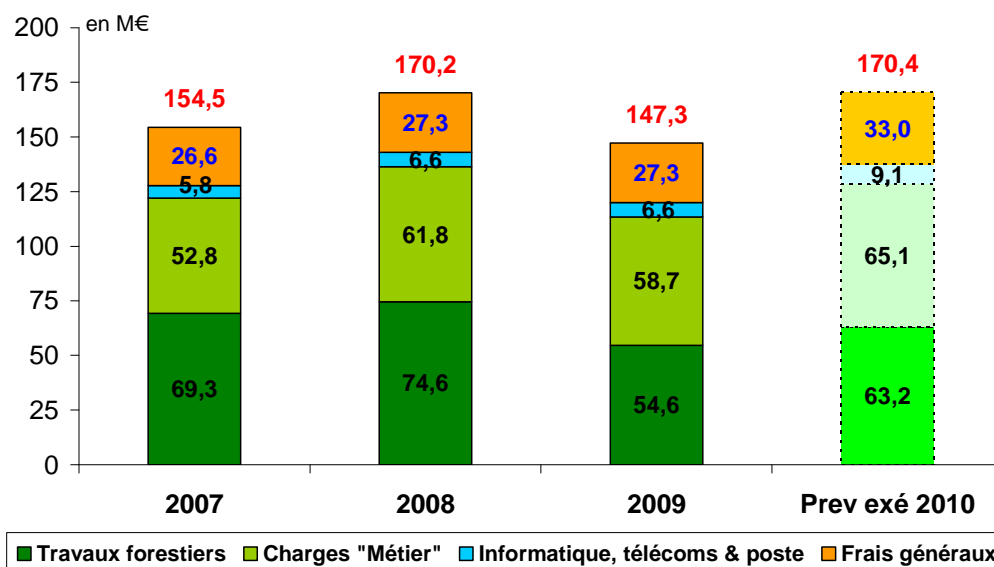
2.1 Achats et charges externes : réorientation des dépenses à somme constante, conforme au budget

L'ONF a poursuivi en 2010 son action de réduction des charges externes, déjà mise en œuvre en 2009 pour profiter pleinement de la reprise économique.

La forte hausse des volumes de bois vendus façonnés entraîne cependant des frais supplémentaires en exploitation des bois : environ 20 % de la hausse du chiffre d'affaires bois est consacrée au façonnage et au transport, soit 13 M€ de coûts supplémentaires.

La dépense globale pourrait donc dépasser le budget de 4 M€ à 170,4 M€. Toutefois, cette hausse apparente recouvre à la fois un effort conséquent de l'ONF pour compenser la hausse des achats de prestations de façonnage par des économies substantielles sur les frais généraux.

Pour préserver au maximum les travaux forestiers qui devraient atteindre les 70 M€ prévus au contrat, dont 33 M€ immobilisés, l'action de ré-internalisation engagée en 2009 se poursuit cette année avec l'optimisation du fonctionnement des agences travaux et la poursuite du programme d'investissement en matériels forestiers lourds. D'autre part, à partir de cette année, les travaux touristiques subventionnés sont amortis au même titre que les travaux forestiers. En 2010, ceux-ci devraient s'élever à 4 M€.

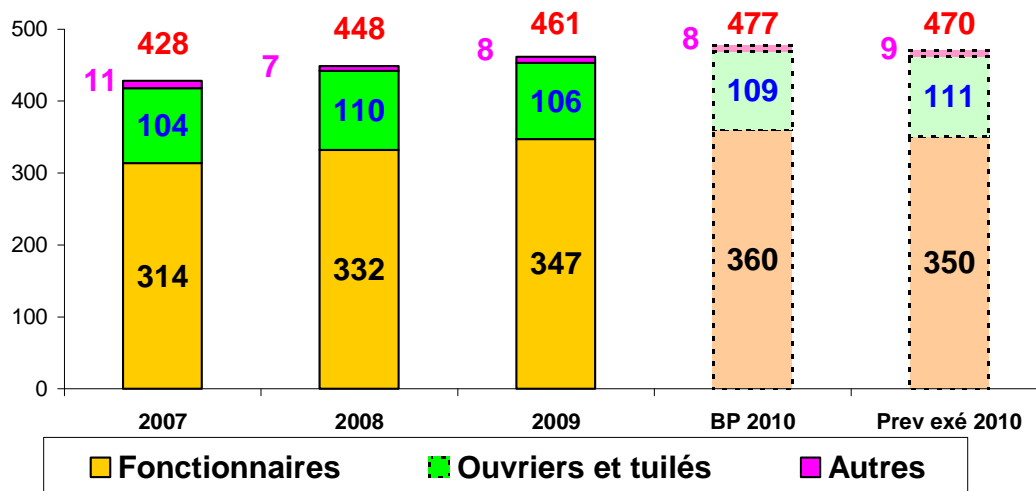


2.2 Masse salariale : une économie probable de 7 M€ par rapport au budget voté

Les charges de personnel restent encadrées : le moratoire des recrutements en 2009 a été levé début 2010, mais les embauches restent limitées et concentrées sur le second semestre (concours pour recrutements de 116 techniciens opérationnels forestiers et 23 techniciens supérieurs forestiers, recrutements de contractuels notamment en CDD,...). Les évolutions salariales restent strictement conformes aux mesures retenues au budget, certaines mesures catégorielles n'ayant pas encore été mises en œuvre. Toutes ces mesures combinées permettent de limiter à 1,1 % la hausse de la masse salariale, hors hausse des pensions civiles, par rapport à 2009.

Le taux de cotisation des pensions civiles des personnels fonctionnaires ayant continué à augmenter, conformément au budget, passant à 62,47 % du traitement brut pour l'année 2010, cela représente un montant attendu à 93,4 M€, soit + 4,6 % par rapport à 2009. Cette hausse a toutefois été partiellement compensée par une subvention quasiment du même niveau qu'en 2009 (18,7 M€).

L'exécution 2010 est donc prévue à 470 M€, à - 7 M€ par rapport au budget primitif, soit - 1,5 %.



2.3 Autres charges : + 3 M€ / budget voté

Les amortissements des biens propres ONF devraient augmenter légèrement plus vite que prévu pour atteindre 25,3 M€, contre 24,0 M€ budgétés (+ 1,3 M€) en raison du programme d'investissements en matériels forestiers initié en 2008.

La charge liée à la cessation anticipée d'activité des ouvriers est également plus importante que prévu (5,8 M€ prévisibles, contre 4,8 M€ budgétés) en raison de la hausse à la fois du coût et du nombre de personnes souhaitant entrer dans le dispositif.

Les charges de gestion courante sont également orientés à la hausse : cela concerne à la fois les annulations de recettes sur exercices antérieurs (1 M€) et les reversements aux collectivités des produits de la forêt indivise d'Haguenau (1 M€).

Les investissements totaux devraient atteindre 73 M€ contre 83 M€ budgétés et 67 M€ réalisés en 2009.

Les investissements de production (matériels et véhicules, informatique et immobilier) ressortiraient à 31 M€, soit un niveau inférieur à 2009 (37,5 M€), en raison notamment du retard pris pour les investissements immobiliers conditionnés à la cession des maisons forestières. Après une année 2009 marquée par la faiblesse des investissements en forêt domaniale, l'année 2010 reprend un niveau comparable à celui de 2008 (33 M€ contre 22 M€ en 2009). A compter de cette année, les travaux touristiques subventionnés viennent s'ajouter aux immobilisations ; ils sont prévus à 4 M€. Enfin, comme prévu, ONF a libéré le solde de 5 M€ du capital d'ONF-Participations encore dû sur le total de 15 M€.

Budget primitif et exécution 2010 (en millions d'euros)

Éléments de comptabilité générale	Compte financier 2008	Compte financier 2009	Budget primitif 2010	Prev exé 2010	Écart prev exé / BP 2010	
TOTAL PRODUITS	722,9	692,9	742,4	724,3	-18,1	-2,4%
Chiffre d'affaires BOIS	220,9	157,4	214,0	222,0	8,0	3,7%
<i>dont ventes de bois sur pied</i>	135,8	89,6	149,8	133,5	-16,3	-10,9%
<i>dont ventes de bois façonnés</i>	83,4	66,2	64,2	86,9	22,7	35,4%
CHASSE & CONCESSIONS	57,7	60,0	61,5	62,5	1,0	1,6%
Chiffre d'affaires TRAVAUX & SERVICES	155,7	142,3	161,0	147,0	-14,0	-8,7%
GARDERIE (versement compensateur et frais/communes)	144,0	142,3	138,2	137,9	-0,3	-0,2%
<i>dont versement compensateur</i>	118,3	120,4	120,4	120,4	0,0	0,0%
<i>dont frais de garderie</i>	25,7	21,9	17,8	17,5	-0,3	-1,7%
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	80,4	86,0	74,9	75,2	0,4	0,5%
<i>dont contribution pour pensions</i>	25,9	18,5	18,7	18,7	0,0	0,0%
AUTRES PRODUITS	64,3	104,9	92,9	79,7	-13,2	-14,2%
<i>dont immobilisation travaux forestiers</i>	33,9	22,0	34,0	33,0	-1,0	-2,9%
<i>dont cessions de maisons forestières</i>	0,0	0,0	10,0	2,5	-7,5	-75,0%
TOTAL CHARGES	722,4	705,1	742,4	742,4	0,0	0,0%
CHARGES EXTERNES	170,2	147,3	166,4	170,4	4,0	2,4%
IMPOTS et TAXES	27,2	44,7	43,1	41,6	-1,5	-3,5%
MASSE SALARIALE	448,5	461,4	477,0	470,0	-7,0	-1,5%
<i>dont fonctionnaires hors pensions civiles</i>	257,8	257,9	266,2	257,0	-9,3	-3,5%
<i>dont pensions civiles des fonctionnaires</i>	74,2	89,3	94,1	93,4	-0,6	-0,7%
<i>dont ouvriers et emplois tuilés</i>	109,9	106,3	108,7	111,1	2,4	2,2%
<i>dont autres</i>	6,5	7,9	8,0	8,5	0,5	6,5%
AUTRES CHARGES	76,5	51,7	56,0	60,5	4,5	8,1%
<i>dont dotation s/provision pour renouvellement</i>	17,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns
<i>dont dotation s/provision pour reconstitution</i>	4,4	0,0	0,0	0,0	0,0	ns
RÉSULTAT NET	0,5	-12,2	0,0	-18,1	-18,1	ns
Cotisation retraite fonctionnaires	74,2	89,3	94,1	93,4	-0,6	-0,7%
Hausse / 2006	25,9	40,9	45,7	45,1	-0,6	-1,4%
Compensation MAAP	25,9	18,5	18,7	18,7	0,0	0,0%
Surcoût net ONF s/pensions civiles 2006 (taux : 33%)	0,0	22,4	27,0	26,4	-0,6	-2,4%
INVESTISSEMENT TOTAL (hors prêts) en M€	67,8	66,9	83,3	73,1	-10,2	-12,2%
<i>dont en forêt domaniale (y c touristiques)</i>	33,9	21,9	34,0	33,0	-1,0	-2,9%
<i>dont travaux touristiques subventionnés</i>	0,0	0,0	4,6	4,0	-0,6	-13,0%
<i>dont investissements propres ONF</i>	31,4	37,5	39,7	31,1	-8,6	-21,7%
<i>dont investissements financiers</i>	2,5	7,5	5,0	5,0	0,0	0,0%